

A retourner à : JFE 2018 - MYPROMEETING - ACTCOM GROUP
 2 bis rue d'Aigrefeuille 34000 MONTPELLIER – France
 Tél. 04 67 999 777 - Fax. 09 58 06 36 06 - agence@myprometing.fr

Participant

Pr Dr Mr Mme Spécialité :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Ville Pays

Tél. (merci de préciser l'indicatif du pays) :..... Fax :.....

E-mail :@.....

Facturation

Nom / Société

Adresse

Code Postal Ville Pays

Tél. :.....

E-mail :@.....

Droits d'inscription	Jusqu'au 31 août 2018	Après le 31 août 2018	Montant
<input type="checkbox"/> Membre de la LFCE - JFE	265 €	305 € €
<input type="checkbox"/> Membre de la LFCE – JFE & JEEP	325 €	365 € €
<input type="checkbox"/> Non Membre – JFE	345 €	385 € €
<input type="checkbox"/> Non Membre – JFE & JEEP	395 €	435 € €
<input type="checkbox"/> Interne - Résident – JFE	105 €	135 € €
<input type="checkbox"/> Interne - Résident – JFE & JEEP	175 €	205 € €
<input type="checkbox"/> Paramédicaux - journée du Jeudi 18/10/18	105 €	135 € €
<input type="checkbox"/> Dîner du congrès (selon disponibilité) (le 18/10)	59 €	59 € €
<input type="checkbox"/> pré-inscription obligatoire aux participants des JFE pour participer à la Journée recherche clinique multicentrique en épileptologie (le 19/10 après midi)	OUI	NON	

Ateliers :

- Atelier épileptologie pratique le 17/10 - 8h30 à 10h30
- Atelier déjeuner ADVICENNE le 17/10 - 12h à 13h
- Atelier petit-déjeuner BIOMARIN le 18/10 - 7h45 à 8h45
- Symposium déjeuner NOVARTIS le 18/10 - 12h30 à 13h30

TOTAL..... €

Fichet SNCF: Je souhaite un fichet de réduction SNCF

Règlement

Chèque français Après service fait/ Mandat Convention formation Virement

Nous vous remercions de préciser : JFE2018 et le nom du participant sur l'intitulé du virement.
 CIC MONTPELLIER COMEDIE – BIC : CMCIFRPP – IBAN : FR76 1005 7190 2900 0202 3350 239
 TITULAIRE : ACTCOM GROUP - MEETING EVENTS

Conditions d'annulation

Seule une annulation signifiée (par lettre, télécopie, e-mail) au Secrétariat du congrès :

Avant le 31 Août 2018 minuit : entraînera le remboursement, **dédution faite de 30 € de frais de dossier.**

À partir du 01 Septembre 2018 : pas de remboursement.